

## Allocution de Urho Kekkonen (Helsinki, 6 avril 1970)

**Légende:** Le 6 avril 1970, Urho Kekkonen, président de la République de Finlande, expose devant le Parlement national les motifs qui ont conduit le gouvernement finlandais à ne pas signer le traité du Nordek.

**Source:** Archives historiques des Communautés européennes, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. Edoardo Martino, EM. Coopération nordique 1967-1969, EM 58.

**Copyright:** (c) Archives Historiques de l'Union européenne-Florence

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/allocution\\_de\\_urho\\_kekkonen\\_helsinki\\_6\\_avril\\_1970-fr-8f57e5be-5d20-4f5b-a1d5-0bd41fa0c1fa.html](http://www.cvce.eu/obj/allocution_de_urho_kekkonen_helsinki_6_avril_1970-fr-8f57e5be-5d20-4f5b-a1d5-0bd41fa0c1fa.html)

**Date de dernière mise à jour:** 04/09/2012

## Allocution du Président de la République de Finlande lors de l'ouverture de la session parlementaire le 6 avril 1970

[...]

Ces dernières semaines, surtout la presse étrangère a commenté d'une manière défavorable la décision du gouvernement de ne pas signer maintenant la traité Nordek.

Il faut considérer cette solution dans le contexte de la situation internationale actuelle. L'on ne pourrait guère nier qu'au cours d'un an s'est manifesté en Europe une tendance accrue à utiliser les efforts visant à élargir la Communauté Economique Européenne - suivant l'intention originale, il est vrai - aussi comme un moyen de former une communauté d'Etats qui serait aussi politiquement uniforme et grande. Le plan Nordek, considéré en Finlande comme ayant une valeur intrinsèque, a lui aussi été rattaché à la poursuite de ce but. Pour ce qui est des efforts vers l'intégration en Europe, la situation avait changé de telle manière que les conditions, antérieurement jaugées par nous pour maintenir notre ligne de neutralité au cours des pourparlers d'intégration et après leur conclusion étaient sur le point de perdre leur base. C'est pourquoi nous avons dû, peut-être pas assez tôt, mais tout de même avant le dernier moment, annoncer notre prise de position claire et honnête.

Pour expliquer encore les motifs de la décision du gouvernement, je voudrais faire observer qu'il ne faut pas, à mon avis, fonder des décisions de politique internationale uniquement sur des circonstances dont l'existence peut être concrètement prouvée. Il faut aussi considérer les apparences, qui elles aussi font partie de la réalité. La neutralité implique la crédibilité. Nos propres jugements ou illusions n'y suffisent pas, car la crédibilité n'est pas unilatérale. La neutralité est aussi une politique que des directives et des ordres venant de l'extérieur ne peuvent pas entretenir, elle doit être fondée sur la propre considération de la nation, déterminée à son tour par l'intérêt du pays. Par conséquent, nous décidons nous-mêmes des mesures que nécessite notre politique.

Au cours de l'application de notre politique de neutralité, nous sommes arrivés à la conclusion que le but de notre politique est de maintenir un équilibre qui n'est pas basé sur la force mais sur l'harmonie des intérêts. Notre devoir est de veiller à ce que nos mesures ne suscitent pas d'inquiétudes en ce qui concerne cette harmonie. Nos mesures doivent au contraire la consolider.

Malheureusement on a tiré des fausses conclusions de la décision du Cabinet des Ministres sur le Nordek. Le fait que le traité Nordek n'a pas été signé, s'explique par les points de vue que je viens d'exposer. Cependant, on n'a pas reconnu le côté positif de la décision du Cabinet: le fait que, bien que l'organisation du Nordek en tant que superstructure n'ait pas été réalisée maintenant comme prévu, le gouvernement a approuvé le contenu du traité Nordek. Il s'agit ici du côté commercial de la question. Ceci est naturel, la Finlande s'efforçant de tout temps à veiller à ses intérêts économiques. Le marché des pays nordiques est déjà, pour nous, plus important que tous nos échanges commerciaux avec un pays non-nordique. Le développement des relations économiques entre les pays nordiques semble être en accroissement. En effet, l'établissement d'obstacles tarifaires entre les pays nordiques ne saurait pas être considéré comme une possibilité rationnelle future. A ce sujet on peut envisager une intensification de la coopération économique secteur par secteur, en se basant sur les travaux d'une grande importance faits au cours de la préparation du traité.

Nos efforts pour poursuivre nos intérêts économiques ne se limitent naturellement pas aux pays nordiques. Ces intérêts exigent le maintien et l'amélioration de notre position concurrentielle partout et dans toutes les directions. En fait, cette aspiration va de pair avec la réalisation de notre politique de neutralité; c'est une condition importante du succès même de cette politique.

La partie dominante du commerce extérieur de Finlande se fait avec l'Association Européenne de Libre Echange, la Communauté Economique Européenne et les pays socialistes.

Membre associé de l'A.E.L.E. ainsi que nos accords commerciaux à long terme avec les pays socialistes ont consolidé le développement positif de notre commerce extérieur dans ces directions. La question relative à

l'élargissement de la Communauté Economique Européenne a actualisé un changement éventuel des constellations des marchés européens. Dans ces circonstances, il est nécessaire pour nous de prendre des mesures pour sauvegarder notre position concurrentielle aussi dans cette direction.

Nous espérons que partout en Europe l'on voie la nocivité des obstacles économiques pour le développement de notre continent. Nous nous efforçons toujours de baisser et de démonter les barrières et de faciliter, par notre propre politique de neutralité, l'accession à des intérêts harmonieux en Europe.